



BMX Accueil 2020

BMX Tavaux est une section du Club Cycliste ACDTR
(Avenir Cycliste Damparis Tavaux et Région)

La responsable de la section et du sponsoring : Blandine JUPILLE	bmxtavaux@yahoo.com
Le trésorier et secrétaire de la section : Patrick RACINE	p.racine@cegetel.net
La responsable des inscriptions aux courses : Dominique BOURGEOIS	lionelbourgeois3974@neuf.com
Le responsable des locations de vélo : Jean Claude LENORMAND	lenormand_jeanclaudio@yahoo.fr
Le responsable des entraînements : Tommy KROMER BOUTET	tokrobo@yahoo.fr
Le responsable de l'entretien de la piste : Pierre GUYOT	pierre.guyot5@gmail.com

Toutes les informations pratiques sont publiées sur le site de la section : bmxtavaux.com

Horaires :	Samedi :	Groupe 1	14h00 -15h30 loisirs, débutants, petits et moyens
		Groupe 2	15h15 - 16h45 confirmés, compétition
	Mercredi :	Groupe sur avis des entraîneurs, compétiteurs et débrouillés : 14h00 – 16h30	

Les entraînements n'ont pas lieu durant les vacances scolaires. L'entraînement a lieu le samedi qui précède les vacances.
Les entraînements ne sont annulés qu'en cas de très mauvais temps

Règles de bonne conduite pour les Parents :

Stationner sur les emplacements autorisés, ne pas stationner sur la piste cyclable
Accompagner son enfant jusqu'à l'entraîneur afin de s'assurer que l'entraînement a bien lieu et avoir confirmation des horaires
Arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement, être à l'heure en fin d'entraînement, être joignable durant les entraînements si vous ne restez pas sur place.

Règles de bonne conduite pour les « Pilotes » :

Tenue : pantalon long grosse toile, type Jean (pas de Jogging), maillot manches longues, gants longs (pas de gants doigts coupés), casque intégral
Prévoir gourde d'eau, éventuellement goûter
Arriver avec un vélo en bon état et pneus gonflés, prévoir 1 chambre à air de rechange
Conduite élémentaire : respect des règles du vivre ensemble,

Inscriptions aux courses : par mail auprès de Dominique BOURGEOIS (lionelbourgeois3974@neuf.fr)

Calendrier des compétitions sur le site de la section. La participation aux compétitions est conseillée, non obligatoire.
Le coût des inscriptions est pris en charge par la section BMX, le port du maillot de la section est obligatoire lors des compétitions. Si ce n'est pas le cas le remboursement de l'inscription, de même lors d'une absence, sera demandé.
Le transport sur le lieu de la compétition n'est pas assuré par la section, le covoiturage est encouragé.

Participation aux activités de la Section BMX

Afin de garder un coût d'adhésion raisonnable et de financer la saison sportive, diverses manifestations sont organisées : Loto (1 en janvier et 1 en septembre), vente de calendriers et une course. Egalement la recherche de partenaires est permanente.

Piste : elle est sous la compétence du Grand Dole. L'entretien courant est pris en charge par les bénévoles de la section, principalement revêtement et modifications de petite ampleur.

Licence 2020 Pour les nouveaux licenciés, valable du 01/09/2019 au 31/12/2020 (16 mois)

Pour les enfants jusqu'à 16 ans, nés en 2004 et après : **105€**

Pour tous les autres nés en 2003 et avant, hors parents non compétiteurs : **150€**

Parent non compétiteur : **80€**

Bonne saison 2020, consulter le site www.bmxtavaux.com régulièrement

Pour intégrer la liste de diffusion par mails, adresser un message à p.racine@cegetel.net . Préciser le nom de l'enfant